



# Utilisation de Quizlet pour favoriser l'autonomie des élèves

publié le 22/05/2019 - mis à jour le 23/05/2019

## Descriptif :

Réviser des connaissances pour préparer les évaluations grâce à Quizlet.

## Sommaire :

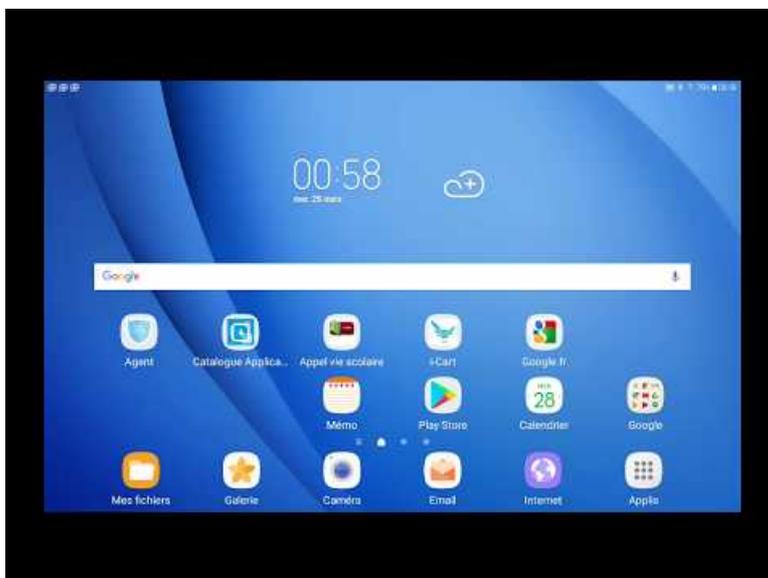
- Comment favoriser l'autonomie des élèves dans leurs révisions ?

### ● Comment favoriser l'autonomie des élèves dans leurs révisions ?

#### ○ Découverte de l'outil et modalités de création de comptes d'élèves

► <https://quizlet.com/fr-fr>

En début d'année, j'ai présenté aux élèves l'outil numérique Quizlet et son intérêt pédagogique (en insistant sur le fait qu'ils pouvaient l'utiliser gratuitement via une application sur leur smartphone ou tablette)  
Pour cela j'utilise un tutoriel vidéo créé par Mr Nallet (avec son aimable autorisation) que je diffuse en classe pour que les élèves comprennent bien comment créer leur propre compte, avec mes explications si nécessaire.



Tutoriel QUIZLET 2 : version mobile smartphone tablette (Video Youtube)

Il est ensuite possible de vérifier la création des comptes élèves par l'intermédiaire de mon compte prof dans lequel j'ai créé des groupes classes. Sur une classe de 5ème de 26 élèves, j'ai pu constater la création de 24 comptes (attention à bien vérifier les pseudos choisis et à respecter le RGPD).

#### ○ L'apport de l'application pour les élèves

Les élèves ont la possibilité de travailler-réviser de différentes manières : cartes-quizz ; tests...

L'intérêt premier de Quizlet est que les élèves peuvent l'utiliser à leur rythme et vérifier leurs connaissances quand

ils le souhaitent (en dehors du cours, au CDI ou chez eux...)

### ○ Limites de Quizlet

Pour pouvoir visionner le travail réellement effectué par les élèves (dans le but de les valoriser et de les encourager), il faut la version payante... qui reste très abordable (35€ par an que l'on peut demander sur les crédits établissement).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.